



**Prévention et
Promotion de
la Santé (PPS)
Évènements santé**
Manuel qualité





SOMMAIRE

1.	Introduction	P.04
2.	La Mutualité Française Centre-Val de Loire	P.04
3.	Nos parties prenantes/RSE	P.05
4.	Politique qualité et engagement de la direction	P.06
5.	Périmètre d'application, responsabilités et organisation qualité	P.07
6.	Les apports du Système de Management Qualité (SMQ)	P.08
7.	Gestion des documents et des enregistrements	P.09
8.	Liste des documents qualité associés	P.10
	<i>a. Procédures</i>	
	<i>b. Modes Opératoires</i>	
9.	Conclusion	P.11

1. Introduction



Le présent manuel vise à expliquer ce que représente la qualité au sein de la Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL), et comment sa gestion permet d'assurer la satisfaction permanente des parties prenantes des projets et événements que nous développons sur le territoire. Depuis mars 2014, le service PPS est certifié ISO 9001. Le manuel qualité est destiné à l'ensemble de nos collaborateurs, partenaires, financeurs, bénéficiaires et prestataires, et a pour objectif de leur présenter notre Système de Management Qualité (SMQ).

2. La Mutualité Française Centre-Val de Loire

La Mutualité Française Centre-Val de Loire est l'union régionale (UR) des mutuelles de la région Centre-Val de Loire. Premier mouvement social du pays, la Mutualité Française fédère 95% des mutuelles santé en France. Au total, 38 millions de personnes – près d'un Français sur deux – sont protégées par une mutuelle de la Mutualité Française.

Acteur incontournable de la politique de santé en France, la Mutualité Française participe activement au maintien d'une protection sociale solidaire et à l'évolution de notre système de santé.

La Mutualité Française Centre-Val de Loire rassemble et représente plus de 120 mutuelles dans les 6 départements qui la composent : le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire, le Loiret.

Plus d'une personne sur deux dans la région adhère à une mutuelle de la Mutualité Française Centre-Val de Loire.

En chiffres :

- Nombre de mutuelles fédérées par l'UR : 124
- Nombre d'adhérents protégés par les mutuelles dans la région : 600 000
- Plus de 150 Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM) : hospitalisation, pharmacie, optique, audition, etc...



Acteur de l'économie sociale et solidaire, la MFCVL participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de santé publique locales et régionales. Partenaire des pouvoirs publics, elle propose en tant qu'opérateur régional un service dédié à la promotion de la santé.

L'objectif du service promotion de la santé de la MFCVL est de proposer des services adaptés aux besoins de la population en contribuant à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

De la prévention primaire à l'accompagnement, du projet de terrain à la gouvernance territoriale, son champ d'action est large. Pour agir dans ces univers complexes, la MFCVL dispose

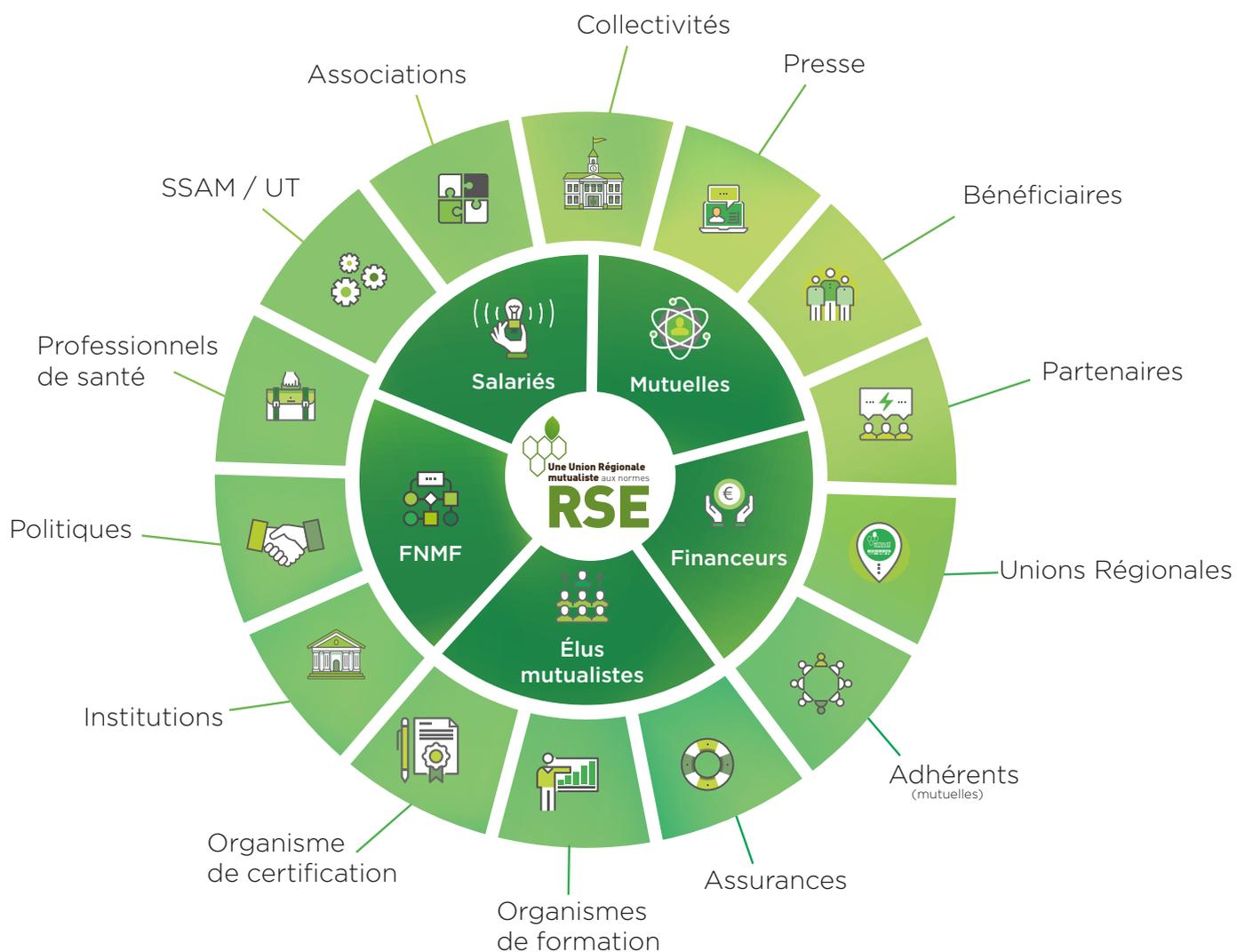
d'un réseau d'élus militants, d'une équipe mobile composée de salariés formés en ingénierie de projets en santé publique et de relais au sein de ses Délégations Territoriales.

En charge de la représentation externe et de la défense du mouvement mutualiste, le service Affaires publiques et communication assure la défense des intérêts de la Mutualité auprès des élus, des collectivités territoriales et services déconcentrés de l'Etat, ainsi que des partenaires économiques et sociaux de la région (fédérations hospitalières, syndicats, associations...). Il coordonne les représentants de la Mutualité Française Centre-Val de Loire au sein de l'Agence régionale de santé (ARS), de la Sécurité sociale (Cpam, Carsat, Ugecam, etc.), des collectivités (CCAS, MDPH, etc.) et des instances de l'économie sociale (Cress, Ceser). Il élabore et met en œuvre une politique de communication interne et externe, notamment en déclinant les communications nationales.

3. Nos parties prenantes / RSE

Engagés dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), nous pratiquons une politique volontariste, tournée vers l'avenir. En lien avec l'ensemble de nos parties prenantes, notre projet se veut solidaire, responsable et vise à une amélioration continue de nos pratiques.

Cartographie des parties prenantes



4. Politique qualité et engagement de la direction



POLITIQUE QUALITÉ DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE CENTRE-VAL DE LOIRE

La Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL), régie par le Livre I du Code de la Mutualité, a pour principale mission de coordonner et de représenter le mouvement mutualiste au niveau régional. En outre, elle développe des projets sur des thématiques de Santé Publique auprès de la population générale, des actions de prévention au bénéfice des adhérents des mutuelles ainsi que des événements en lien avec les partenaires institutionnels sur l'actualité en santé.

CONSTATS :

- La crise COVID a impacté nos activités.
- Un budget structurellement déficitaire depuis la baisse de la cotisation.
- Les inégalités sociales et territoriales en santé augmentent.
- La forte pression qui pèse sur les OCAM (financière, systémique)
- La diminution des crédits publics oblige les financeurs à sélectionner plus finement les opérateurs, la différenciation vis-à-vis des autres acteurs devient nécessaire.
- Les financeurs publics sont de plus en plus exigeants sur la qualité de l'évaluation des actions (médico-économique).
- Les mutuelles ont une forte attente vis-à-vis des Unions Régionales.
- Le travail en inter régime (MSA/RSI/CARSAT) est attendu par les financeurs.
- Le champ d'intervention des Conférences des financeurs s'élargit sans voir pour autant les budgets augmenter. La concurrence entre acteurs s'intensifie.
- La contractualisation avec la FNMF, dans le contexte de baisse importante de la cotisation, permet de rechercher l'efficacité de la structure et des équipes la composant.
- L'écoute, la compréhension et la réponse aux besoins et attentes de nos parties prenantes est une priorité.
- La baisse des ressources fédérales liée à la baisse des effectifs d'adhérents.
- La Démarche Qualité est un levier d'efficacité important et un atout à faire valoir auprès des financeurs.
- La concentration des actions mutualistes (L2/L3) réinterroge la place et le rôle des UR.

NOS OBJECTIFS QUALITÉ / AXES STRATEGIQUES :

- 1. Maintenir la part de financements externes**
- 2. Développer les prestations mutuelles et partenaires**
- 3. Développer une offre mixte (présentiel/distanciel) (Lien RSE)**
- 4. Conforter notre rôle d'acteur incontournable sur certaines thématiques**
- 5. Poursuivre le développement des liens L1/L2/L3**
- 6. Proposer des actions de qualité**

La Direction s'engage à mettre en place les ressources et moyens nécessaires à l'atteinte de ces objectifs. Ce système s'appuiera sur la montée en compétence et la motivation de l'ensemble des salariés, pour que cette démarche qualité apporte aux clients, partenaires et bénéficiaires une satisfaction accrue et maintienne la volonté de pérenniser nos partenariats.

La MFCVL souhaite faire la preuve de ses compétences et de sa volonté d'évolution par sa mise en conformité avec les exigences de la norme ISO 9001 : 2015 et toutes les exigences applicables, donnant ainsi confiance à ses parties prenantes.

Le champ de cette certification porte sur les activités « Prévention / Promotion de la Santé » et « Evènementiel ».

L'Union Régionale est engagée dans une politique RSE rigoureuse, dans la continuité de sa démarche qualité.

De plus, en lien avec le règlement européen sur la protection des données, la MFCVL s'investit depuis 2018 pour sécuriser et protéger ses données et ainsi renforcer la confiance de ses parties prenantes.

Cette Politique Qualité est revue annuellement.

Blois, le 03/06/2022

Olivier BASIRE



Directeur Général

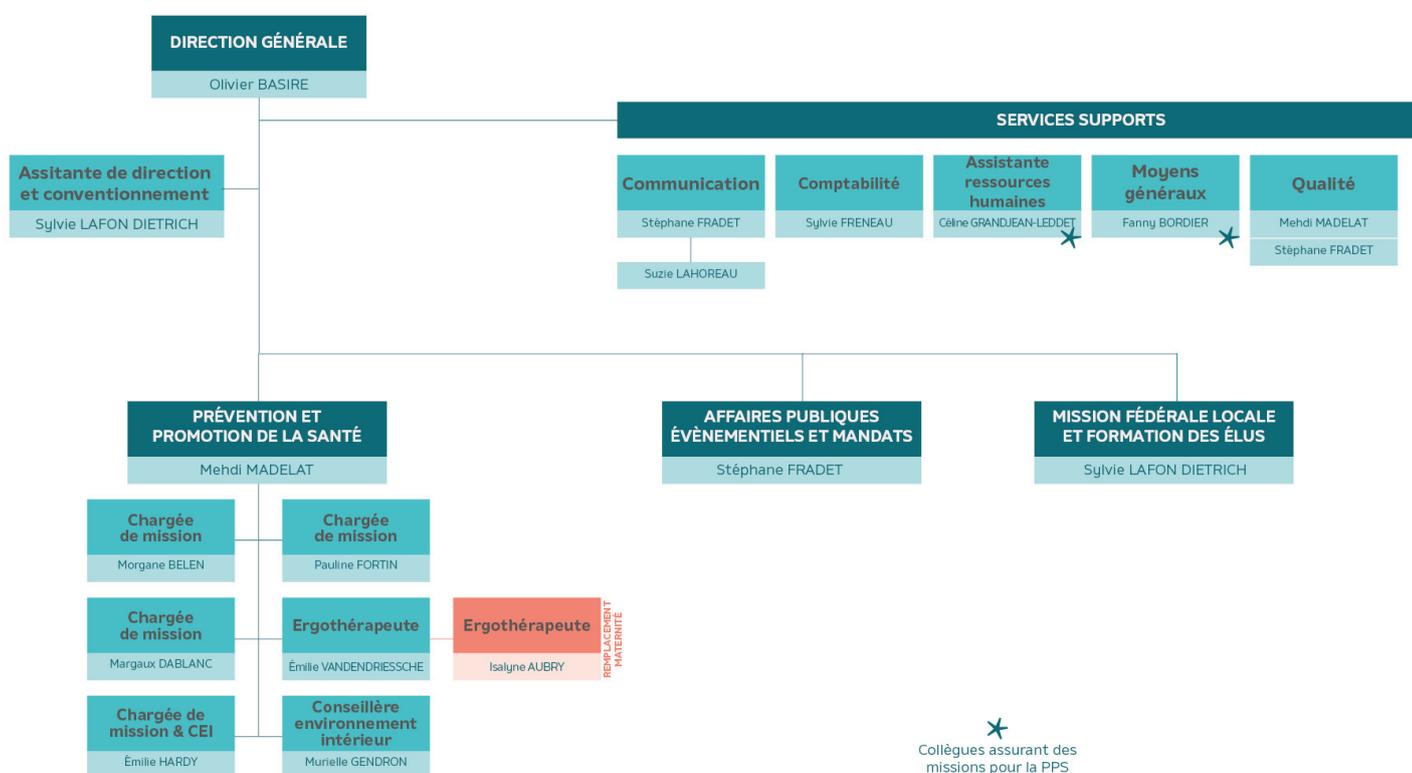


5. Périmètre d'application, responsabilités et organisation qualité

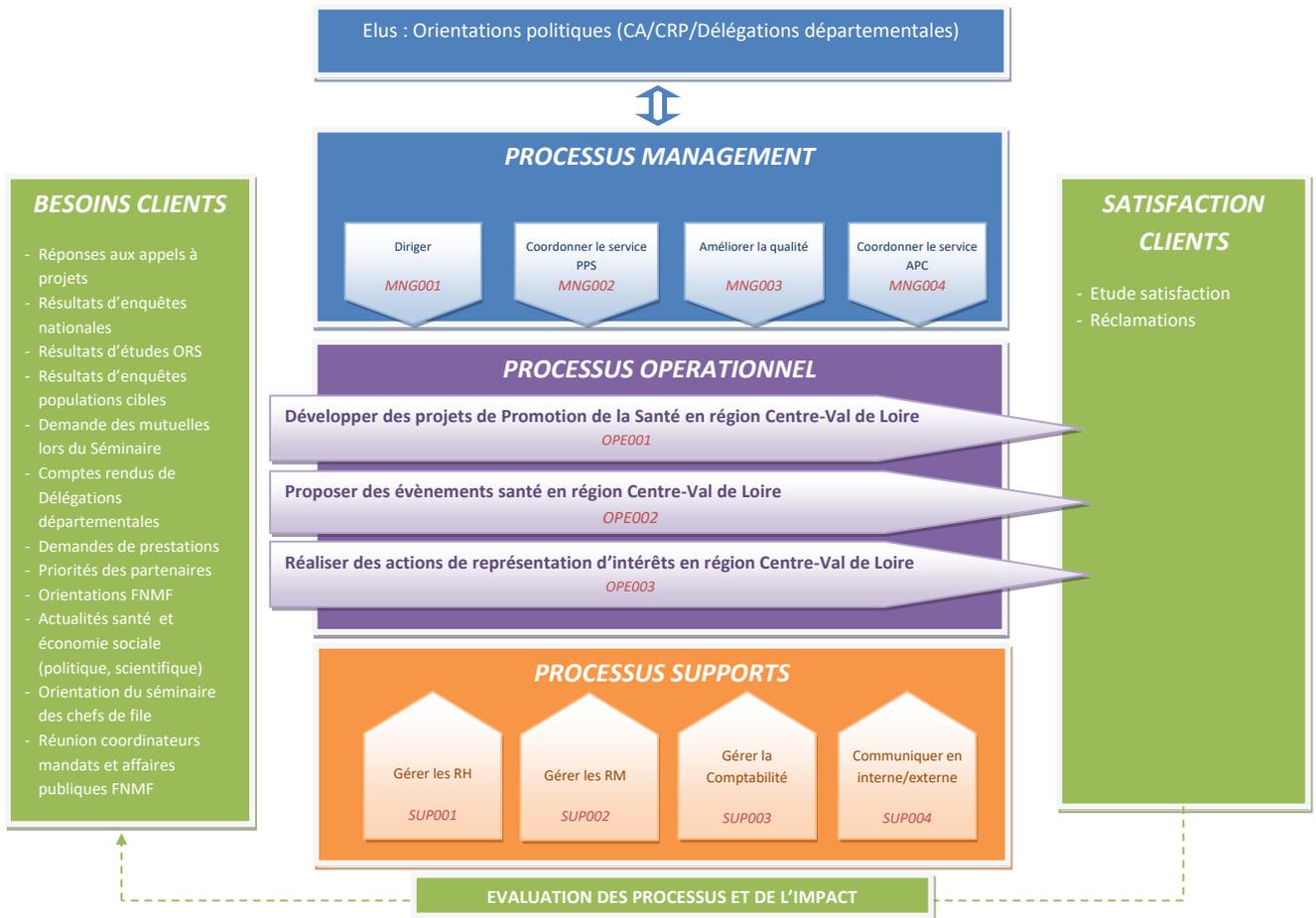
PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

Le périmètre d'application de la démarche qualité est la prévention et promotion de la santé et les évènements santé.

ORGANIGRAMME

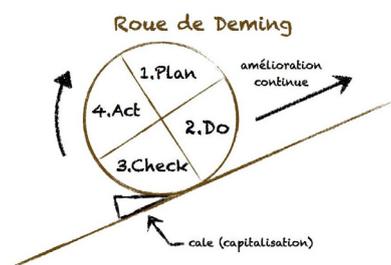


CARTOGRAPHIE DES PROCESSUS



6. Les apports du système de management qualité (SMQ)

Un SMQ est une structure évolutive qui permet des améliorations permanentes. Le schéma ci-contre permet de dégager les principes suivants :



- Prévoir ce qui doit être fait
- Faire ce qui a été décidé
- Vérifier que cela a été fait
- Corriger en vue d'améliorer

C'est la revue de direction, qui, une fois par an, à l'aide des audits internes, des réclamations, de l'écoute client, examine l'état du SMQ. C'est à cette occasion que les nouveaux objectifs sont fixés. L'ensemble des collaborateurs peuvent émettre une proposition d'amélioration ou faire part de dysfonctionnements, gage d'une véritable culture de l'amélioration continue au sein de la MFCVL.

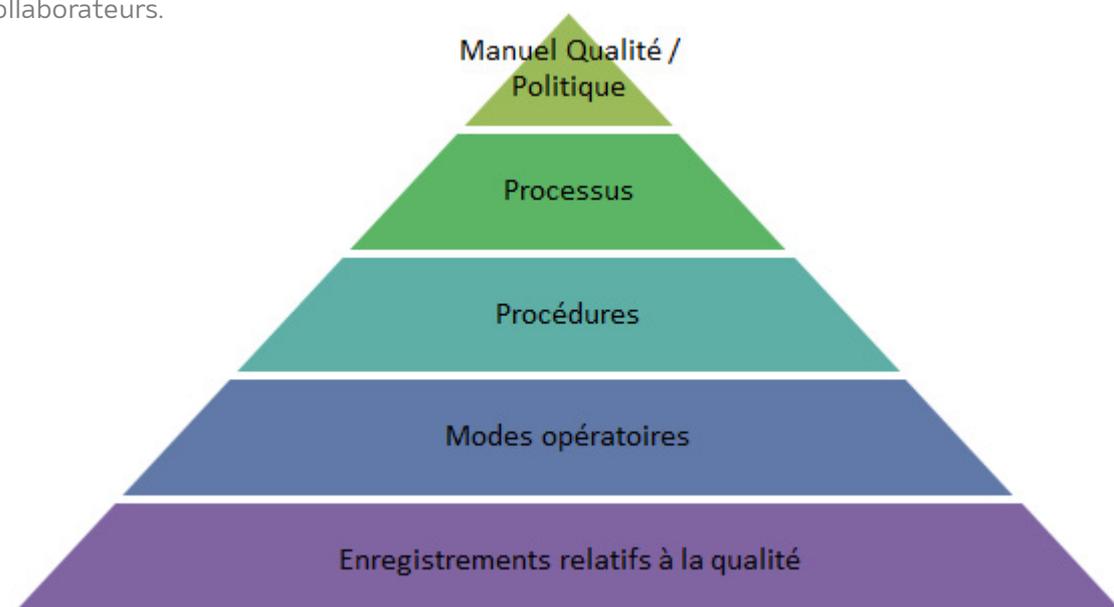
ORGANISATION DES REVUES QUALITÉ



PQ = Politique Qualité
RSPPS = Responsable du Service Prévention et Promotion de la Santé
RAPC = Responsable des Affaires Publiques et de la Communication
RQ = Responsable Qualité

7. Gestion des documents et des enregistrements

La documentation liée au SMQ de la MFCVL est informatisée et enregistrée sur le serveur commun accessible à tous nos collaborateurs.



8. Liste des documents qualité associés

Procédures	
Réf.	Titre
PR001	Élaboration du budget
PR002	Sélection et validation des prestataires
PR003	Points projets
PR004	Suivi des réclamations clients
PR005	Gestion des audits internes
PR006	Gestion des actions correctives et préventives
PR007	Maîtrise de la documentation
PR008	Maîtrise des enregistrements
PR009	Maîtrise des produits non conformes
PR010	Auto-évaluation
PR011	Recrutement
PR012	Intégration
PR013	Formation
PR014	Achats
PR015	Maintenance du matériel
PR016	Paie
PR017	Notes de frais
PR018	Traitement des factures
PR019	Trésorerie
PR020	Conception graphique
PR021	Évènements
PR022	Veille Presse
PR023	Facturation d'une prestation

Modes opératoires	
Réf.	Nom
MOP001	Évaluer à l'aide de Sphinx
MOP002	Saisir une intervention dans PROSPER
MOP003	Utiliser les téléphones fixes
MOP004	Affranchissement courrier
MOP005	Conférences ESS
MOP006	Matinales
MOP007	Club Saussaye

MOP008	Forum Santé
MOP009	PASS
MOP010	Débats Publics
MOP011	Fichiers qualifiés
MOP012	Intervention du service Communication en PPS
MOP013	Réunions Brainstorming
MOP014	SPHINX scan
MOP015	Communiquer sur les réseaux sociaux
MOP016	Méthodologie de projet en PPS appliquée à la MFCVL
MOP017	Visioconférence

9. Conclusion

Le manuel qualité vous a présenté de façon synthétique le système de management de la qualité de la MFCVL. Ce document est un vecteur de communication de la démarche qualité et de la RSE, élaboré à l'attention :

- des clients publics et privés ainsi que des autres parties prenantes externes à la MFCVL ;
- des évaluateurs externes missionnés dans le cadre des différentes reconnaissances de la MFCVL,
- du personnel, en particulier lors de l'accueil des nouveaux collaborateurs.

L'ensemble des dispositions organisationnelles et techniques est défini et détaillé dans la documentation qualité.

Au-delà de la description des objectifs, des processus, des instances et des outils, c'est la volonté de la Direction et la contribution de chacun au quotidien qui permettent le maintien de la dynamique d'amélioration continue.



Rédacteur : Mehdi MADELAT – Responsable des services Prévention et Qualité
Vérificateurs : Stéphane FRADET – Responsable des affaires publiques et de la communication
Approbateur : Olivier BASIRE - Directeur général

Ref. MQ001-H
Mise en application 01/06/2022



Mutualité Française Centre-Val de Loire
Union régionale régie par le livre I du Code de la Mutualité
N° Siren 333 645 034